



PERMIS DE CAFÉ-TERRASSE
Services Communautaires et de la Croissance
Ville de Saint John



EMPLACEMENT DU CAFÉ (adresse municipale)

--

N° DE DEMANDE		NID	
DEMANDE PRÉSENTÉE PAR		LIEN AVEC CARTE DU SIG	

	Nom	Adresse postale	N° de téléphone
Demandeur			
Courriel			
Des frais de demande (non remboursables de 50 \$ au minimum) s'ajoutent au droit de permis. Durée minimale de quatre semaines.			
X	_____	_____	_____
	Signature du demandeur	Nom en lettres moulées	Date

NIVEAU UN : Café-terrasse utilisant des tables et des chaises seulement, sans espace clos et situé entre la façade du bâtiment et la bordure du trottoir. Droit : 5,00 \$ par table, par semaine. Dépôt de garantie : 100,00 \$	NIVEAU DEUX : Café-terrasse utilisant des tables et des chaises dans un espace clos et situé entre la façade du bâtiment et la bordure du trottoir. Droit : 7,50 \$ par table, par semaine. Dépôt de garantie : 200,00 \$	NIVEAU TROIS : Café-terrasse utilisant un espace clos situé entre la façade du bâtiment, la bordure du trottoir et la partie fréquentée de la rue. Droit : 10,00 \$ par table, par semaine. Dépôt de garantie : 500,00 \$
--	--	--

_____ tables x _____ \$ = _____ \$ x _____ sem. =	Droit: _____ \$	Dépôt de garantie _____ \$
Du: _____ Plan de situation: <input type="checkbox"/>	TOTAL: _____ \$	
Au: _____ Preuve d'assurance: <input type="checkbox"/>		

Collecte de renseignements personnels

Ces renseignements sont recueillis pour permettre à The City of Saint John d'offrir un programme ou un service existant. La collecte se limite aux renseignements nécessaires à la prestation du programme ou du service. À moins que la loi ne l'exige, The City of Saint John ne partagera pas vos renseignements personnels avec toute partie tierce sans votre consentement explicite. L'autorisation légale concernant la collecte de ces renseignements est stipulée dans la Loi sur les municipalités et la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée.

Si vous avez des questions ou désirez obtenir de plus amples renseignements concernant la collecte de renseignements personnels, veuillez communiquer avec votre agent de gestion de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels :

Édifice de l'hôtel de ville , 15, Market Square, 8e étage , Saint John (N.-B.) E2L 1E8 , commonclerk@saintjohn.ca , 506-658-2862

USAGE DU BUREAU SEULEMENT

AUTORISATIONS				TRAITEMENT DES PAIEMENTS		
Fait	Par	Signature	Date	Montant des frais		
	Agent d'aménagement			Caissier		
	Inspecteur des bâtiments			Argent	Chèque	Interac
				Visa	M.C.	AmEx

NOTES OU COMMENTAIRES